

COLLABORATEURS

LAURA-MARIA MARTINI

Notaire Assistant

LISANDRA COLOMBANI

Notaire Stagiaire

MARC-BAPTISTE SANSONETTI

Notaire Stagiaire

AURÉLIA DE ZUTTER

Clerc de Notaire

COMPTABILITE

CHRISTINE DEROSAS

FORMALITES / SECRETARIAT

VÉRONIQUE MEREU

PÔLES DE COMPÉTENCES

FAMILLE

PATRIMOINE

IMMOBILIER

RURAL

ENTREPRISES

**CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE
DEPARTEMENTALE DE CORSE DU SUD
2 Cours Grandval**

20000 AJACCIO

Sartène, le 8 octobre 2018

Dossier suivi par
Laura-Maria MARTINI
Ligne Directe : 04.95.77.96.92
Courriel: laura-maria.martini.20015@notaires.fr

VENTE LUCCHINI / DEBARD
201485 /BC /LMM /

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, UN MOIS DURANT, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à :

Monsieur Joseph Marie LUCCHINI, en son vivant retraité, demeurant à NICE (06000), 12 Rue du Soleil.
Né à GIUNCHETO (20110), le 27 janvier 1901.
Veuf de Madame Rose SEMINI.
Depuis décédé à NICE (06000), le 5 mai 1955.

Votre bien dévoué.

P/o Me Bernadette CESARI

1 Av. Hyacinthe Quilichini
20100 SARTÈNE

TÉLÉPHONE

04.95.77.02.19

TÉLÉCOPIE

04.95.77.16.96

COURRIEL

office-cesari@notaires.fr

SITE INTERNET

cesari-sartene.notaires.fr



Membre d'une association agréée. Étude fermée le Samedi

Détenteur des minutes de Me BERNARD, DEBERNARDI, GIUDICELLI, QUILICHINI, ROCCA-SERRA

IBAN : FR48 4003 1000 0100 0016 7981 M35 - BIC : CDCG FR PP XXX

*Nous sommes à vos côtés pour accompagner vos projets
Semu à fiancu à voi par accumpagnà vi in ogni tappa di à vostra vita*

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**COMMUNE DE GIUNCHETO (20100),
ETUDE DE Me Bernadette CESARI, Notaire à SARTENE (20100),
Tel : 04 95 77 02 19 – Fax : 04 95 77 16 96**

Aux termes d'un acte reçu par Me Bernadette CESARI, Officier Public, Notaire à SARTENE (20100), 1 Av. Hyacinthe Quilichini, le 7 septembre 2018, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 4 octobre 2018 : un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil au profit de :

Monsieur Joseph Marie LUCCHINI, en son vivant retraité, demeurant à NICE (06000), 12 Rue du Soleil.

Né à GIUNCHETO (20110), le 27 janvier 1901.

Veuf de Madame Rose SEMINI.

Depuis décédé à NICE (06000), le 5 mai 1955.

A été déclaré propriétaire des biens ci-après :

Sur le territoire de la commune de GIUNCHETO (20100) :

Diverses parcelles de terre cadastrées :

| Section | N° | Lieudit | Surface |
|---------|----|---------------|------------------|
| B | 36 | VIGNE VECCHIE | 00 ha 04 a 35 ca |
| B | 37 | VIGNE VECCHIE | 00 ha 24 a 62 ca |
| B | 38 | VIGNE VECCHIE | 00 ha 12 a 80 ca |
| B | 35 | VIGNE VECCHIE | 00 ha 00 a 35 ca |

Total surface : 00 ha 42 a 12 ca

PRECISION FAITE étant ici faite que la parcelle de terre cadastrée section B numéro 36 supporte une chapelle familiale possédant son propre numéro cadastral savoir section B numéro 35.

Conformément à l'article 1^{er} de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».

Les oppositions seront reçues en l'Etude du Notaire soussigné dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la parution du présent avis.

**POUR AVIS, Me Bernadette CESARI, Notaire Officier Public
Adresse mail de l'étude : office-cesari@notaires.fr
(Où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la C.T.C.)**